

Quelle est la signification du blason de Pencran ?

2 – le lion est l’emblème du Léon

« *D’or à trois anneaux d’azur posés deux et un, au lion morné placé en abîme, accompagné d’une moucheture d’hermine, le tout de sable.* ».
Le lion morné placé en abîme symbolise l’appartenance de Pencran au Léon.

Le lion est une « arme parlante » du Léon

En héraldique (étude des blasons), on appelle « armes parlantes », les armes comportant des figures, qui par leur nom ou leur image, évoquent plus ou moins directement le nom (parfois la fonction) du possesseur de ces armes. Par exemple un coq pour un dénommé *Lecoq*, un lion pour Léon ou un château pour Castille.

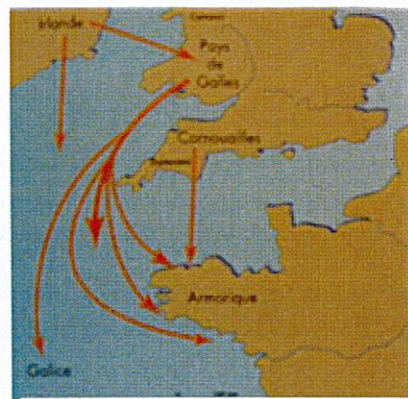
Le lion est le plus vieil emblème connu en héraldique et en tant que « roi des animaux », il fut choisi par les rois de Léon (Espagne), de Norvège, du Danemark...

A l’origine de Léon : l’arrivée des Bretons.



Blason du Léon

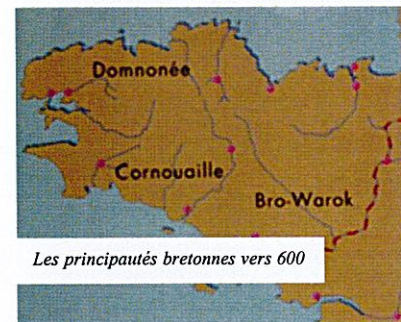
Cela remonte à la Basse-Antiquité, au moment de l’effondrement de l’empire romain sous les coups des invasions barbares germaniques. Pour renforcer la sécurité côtière de l’Armorique, vers 350, les autorités romaines font appel à des Bretons venant du nord de la Manche. Leur migration, d’abord légère, devient massive à partir du V^e siècle. Ils fuient, non pas les Angles et les Saxons, mais les Pictes venus d’Ecosse et les Scots venus d’Irlande. Ils ne seront jamais plus nombreux que les Armoricaïns d’origine, mais le nom de Britannia commence à remplacer celui d’Armorique vers la fin du VI^e siècle. Cette installation ne se fait pas dans la violence. Elle est étalée dans le temps (ce n’est pas une invasion) ; les nouveaux arrivants sont aussi des Gaulois aux coutumes, langues, traditions proches. Ils ne se mélangent pas au reste de la population et se regroupent selon leurs lieux d’origine. C’est ainsi que les Dumnonii originaire de la Cornouailles (britannique) et du Devon donnèrent leur nom à la Domnonée, une région qui s’étendait de la Pointe Saint-Mathieu à la région de Dol.



Migrations des bretons à partir de la Cornouailles et du Pays de Gales

A l’origine du nom « Léon » et des deux capitales (Brest et Saint Pol)

Vers 500, cette région s’étendait de part et d’autre de la Manche et était divisée en 10 pagi (pays). Un de ces pagi (le Léon actuel) se nommait le pagus Agmensis (du gaulois Aximos : « très maritime »). Toutefois, l’installation d’un corps de légion dans la partie orientale de ce pagus aurait entraîné une division donnant naissance au pagus legionensis (pays occupé par une légion romaine). Le nom de ce pays se transformant en pagus leonensis, après que les Romains aient quitté la contrée. Cette division consacrant aussi l’existence de deux « capitales » : Brest pour le pays d’Ac’h (dérivé de Agmensis) et Saint Pol pour le Léon.



Les principautés bretonnes vers 600

Le Léon devient une vicomté à l’époque féodale.

A la fin du IX^e et pendant le X^e siècle, la Bretagne comme le reste de l’Occident subit les invasions des Vikings qui ravagent notamment les côtes du Léon. Ces invasions et l’affaiblissement de l’autorité des ducs amènent les paysans à se placer sous la protection d’un grand propriétaire. En échange de sa protection, ils lui versent des redevances. Ces grands propriétaires construisent des mottes ou en réoccupent d’anciennes et bâtissent des tours en bois. Ils deviennent alors des seigneurs et s’emparent des pouvoirs ducaux (la justice notamment). Dans ce système, la féodalité, certains seigneurs sont plus puissants que d’autres. C’est le cas du vicomte de Léon. Le plus ancien membre connu est un certain Guiomarch signalé en 1021, mais c’est au XII^e siècle, que la famille prend de l’importance. A cette époque, la vicomté de Léon déborde largement sur la Cornouaille et sur le Trégor. Trois châtellenies (Saint Renan, Lesneven et Landerneau) permettent aux vicomtes de contrôler l’ensemble de l’évêché.



Le Léon et la Cornouaille

Le lion est le blason des vicomtes de Léon.

A l’origine, le blason des vicomtes de Léon était sur fond d’argent avec un lion armé et lampassé (les griffes, les dents et la langue est dans ce cas visibles et d’une autre couleur, rouge souvent). Or, le lion du Léon est morné (il y a eu ablation des griffes, des dents et de la langue) dès le XIII^e siècle. Et en héraldique, c’est un signe infamant pris à l’encontre d’un vassal par un suzerain. Les ducs de Bretagne ont fini par punir les turbulents vicomtes de Léon qui n’ont pas cessé depuis le XI^e siècle, de se rebeller contre eux. L’affaiblissement de la maison de Léon est donc une nécessité pour le pouvoir ducal breton. Le danger qu’elle représente tient à ses importants domaines, à ses châteaux de Brest, de La Roche-Maurice, la Forest, Lesneven. Ainsi, au XII^e siècle, la vicomté fut elle démembrée et partagée entre deux frères : les châtellenies de Lesneven et Saint-Renan pour l’aîné et celles de Landerneau et Landivisiau pour le cadet. La branche aînée s’éteint à la fin du XIII^e siècle, après avoir été déposée par le duc Pierre Mauclerc. La punition héraldique fut sans doute infligée à ce moment là. La branche cadette survit et s’enrichit. Ils ont conservé le blason familial. Il y aurait eu tractation avec le duc de Bretagne. Le lion serait lui aussi morné, mais en échange, le fond d’argent devient un fond d’or. Le blason de la branche cadette des vicomtes de Léon serait donc devenu celui du Léon tout entier. En 1363, le vicomte meurt sans héritier mâle et sa fille Jeanne dernière héritière épouse le vicomte de Rohan. La région dépendra donc de cette famille pendant plusieurs siècles (en témoigne le nom du pont habité à Landerneau).



Les ruines du château de La Roche-Maurice (chef-lieu des vicomtes de Léon)

Sources : Louis Elégoët, Le léon, éditions palantines, 2007 & Bretagne, une histoire, éditions CRDP de Bretagne, 1998



Rédaction et Edition : Mairie de Pencran



LE MOT DU MAIRE

DATE DE PRESENCE DU MAIRE EN MAIRIE :

Du lundi au samedi : de 9h à 12h

Le mardi et jeudi : de 14h à 18h

Il reçoit sur rendez-vous :

Mardi, jeudi et samedi : de 9h à 11h

Permanence des adjoints :

Lucien VIGOUROUX :

Sur rendez-vous :

Lundi, mercredi et vendredi de 9h à 11h

Roseline EMILY :

Mercredi 16 juillet : 14h à 16h

Mercredi 23 juillet : 14h à 16h

Chantal GOUEZ :

Samedi 23 août 2008 de 9h30 à 11h30

Sur RDV : le lundi de 17h à 18h30

HORAIRES D’OUVERTURE DE LA MAIRIE :

fermée les samedis du 12 juillet au 23 août inclus

Du lundi au jeudi : 8h30 – 12h

et 13h30 – 17h30

Le vendredi : 8h30 – 12h

et 13h30 – 16h30

Le samedi : 9h00 – 12h

Tél. : 02 98 85 04 42

Site Internet : pencran.fr

E-mail : mairie.pencran@wanadoo.fr



Premier mariage de Jean CRENN
comme Maire le 20/06/2008
Olivier TROADEC et Karine QUERE



L’été est synonyme de repos pour une majorité de personnes, le bulletin d’information ne paraîtra donc pas en août.

L’équipe municipale vous souhaite de bonnes vacances.

Les articles sont à déposer en mairie ou par courriel (mairie.pencran@wanadoo.fr) pour le vendredi 29 août 2008 au plus tard

Depuis son installation, le conseil municipal a étudié et validé plusieurs dossiers.

De très nombreuses réunions de commissions ont permis de faire avancer les projets concernant la petite enfance, l’enfance et la jeunesse. Le conseil municipal vient d’attribuer la conduite d’opération de ce vaste projet, qui intègre également des locaux pour les Aînés ainsi qu’un agrandissement de la mairie, à la DDE.

Au niveau de la jeunesse, nous serons amenés à travailler avec les communes voisines et réciproquement. Déjà nous avons proposé en juin 5 places au CLSH " Les Korrigans " sur la commune de La Roche Maurice. Tous les créneaux n’ont pas été remplis mais les commentaires de ceux qui ont participé sont très positifs.

Pour juillet nous continuons dans ce sens en proposant 10 à 12 places ; il en reste pour la période du 15 juillet au 1^{er} août. Des discussions sont en cours pour la rentrée.

Quelques familles de Pencran vont déjà régulièrement au CLSH de La Martyre. N’hésitez pas à vous renseigner en mairie.

D’autre part, deux aires de jeux vont être installées, l’une à l’école durant les vacances, l’autre début juillet sur le complexe sportif, en face de l’impasse des Genêts.

Déplacement du conseil municipal dans les quartiers

A deux reprises, le conseil s’est déplacé dans les quartiers. La première rencontre a eu lieu dans le tout nouveau quartier de Keroullé, rue des Cerisiers et impasse des Frênes. Dans ce nouveau quartier dont les voies et réseaux ne sont pas encore intégrés dans le domaine communal, la préoccupation principale des lotis était les clôtures qu’elles soient séparatives ou en bord de voirie. Dans le respect du cahier des charges du lotissement et du PLU (Plan Local d’Urbanisme), le conseil municipal a informé les lotis sur ce qu’ils étaient autorisés à faire.

Le problème de la sécurité a également été abordé, tant sur la VC1 limitée à 70 km/h que dans le lotissement ou certains lotis roulent excessivement vite. Pour la sécurité de tous, chaque résident a donc le devoir de se responsabiliser.

La deuxième rencontre a amené le conseil municipal dans les quartiers nord de la commune, Voas Glaz, rue de l’Elorn, les quartiers de Kerhamon et Coat-Guéguen, c’est-à-dire plusieurs quartiers anciens. Mise à part la vitesse toujours excessive, nous avons abordé d’autres points : eaux pluviales, assainissement, état de la voirie, éclairage public...

Ces échanges très positifs ont permis à plusieurs élus de découvrir nos limites communales et ces quartiers excentrés du bourg.

Les Vacances

Nous voici début juillet, le bourg est devenu calme pour deux mois : plus d’école, plus de garderie, plus de cantine. Les mouvements quotidiens se font en mairie, au salon de coiffure, autour de l’enclos paroissial et bien sûr au restaurant qui continuera à remplir ses salles et les parkings à l’heure de midi, sauf pendant trois semaines en août.

Durant ces deux mois, beaucoup d’entre nous, jeunes et anciens, s’accorderont une coupure ; certains partiront, d’autres resteront sur place.

Pour le bien-être de tous, que ce soit en lotissement où il y aura une concentration d’enfants, ou sur nos voies communales, je souhaite que chacun d’entre nous soit vigilant dans ses déplacements et respecte la vitesse ainsi que tout ce qui concerne la sécurité.

Bonnes vacances à toutes et à tous !

Jean CRENN

LE CONSEIL MUNICIPAL

Conseil municipal du 18 juin 2008

Secrétaire de séance : Jean-Pierre LE BOURDON

Le conseil s'est réuni à 18h sous la présidence de Jean Crenn, maire. Bernard Preince et Jean-Claude Larvor absents ont donné pouvoir, 18 présents ou représentés. Hervé Lucas est arrivé en cours de conseil.

Marché de conduite d'opération (bâtiments communaux) :

Lucien Vigouroux présente la proposition faite par la DDE pour le marché de conduite d'opération concernant les projets de réalisations de bâtiments communaux : garderie d'enfants, locaux d'accueil des jeunes et des anciens, extension de la mairie. Le marché comprend : l'étude préalable, la conception, l'assistance des divers chantiers, le tout pour un montant de 10 835 € HT, soit un total de 12 958,66 TTC. Le planning prévoit une réception des travaux de la garderie en novembre 2009, de la mairie en juin 2010. Vote : Pour 18.

Marché boisement périmètre de captage :

Lucien Vigouroux présente les résultats de la consultation réalisée par l'ONF concernant les travaux d'entretien du périmètre de captage de Loguellaou. Une première estimation portant sur un dégagement mécanique et manuel de l'ensemble des travées (14,8 ha), s'élevait à 12 000 € HT. Il a été convenu, en accord avec l'ONF, de limiter le travail à une rangée sur deux. Le coût était alors estimé à 8 500 € TTC.

L'entreprise Chastang Michel de Dirinon, moins disante, a été retenue pour 5 487,25 € TTC. Les travaux sont à réaliser pour le 31 juillet 2008. Vote : Pour 18.

D'autre part, il est mis au vote la rétribution de la mission de conseil ingénierie de l'ONF qui s'élève à 598 € TTC. Vote : Pour 18.

Marché voirie :

Lucien Vigouroux rappelle le principe du marché « à bon de commande » pour les travaux d'entretien de la voirie. Le principe est le suivant :

- appel d'offres obligatoire lancé par la DDE sur la base d'un catalogue de prix estimés par les services de la DDE (coût de mise en œuvre, enrobés, matériaux, ...).
- marché sur 4 ans (2008 à 2011) mais pouvant être résilié sans justification chaque année.
- choix d'une entreprise pour une enveloppe annuelle comprenant un montant mini/maxi dans un rapport de 1 à 4.

La Commission voirie propose au conseil municipal de donner son accord sur le lancement de l'appel d'offres en vue d'aboutir à la mise en place d'un marché à bon de commande.

Elle propose de fixer les seuils mini/maxi à 35000 € HT/140 000 € HT, soit 167 440 € TTC.

Pénalités de retard :

Les entreprises Liziard et Brit-Alu ont demandé l'annulation des pénalités de retard, appliquées pour le non respect des délais sur le chantier de l'école. Les pénalités s'élevaient respectivement à 4 592,64 € et 2 462,26 €. Compte tenu de la livraison finale de l'équipement à la date prévue, le maire propose une remise des pénalités de 50 %. Proposition adoptée à la majorité des voix. Pour : 14, Contre : 4.

Modification du poste de cuisinier :

Jean Crenn fait part au conseil du départ prochain à la retraite de la cuisinière de l'école. Après étude d'autres possibilités pour le service de cantine (liaison chaude ou froide), le conseil décide à l'unanimité de conserver le même système de restauration. Le nombre de repas servis s'élève à une soixantaine par jour et peut atteindre 80. Un poste de cuisinier est donc à pourvoir. Vote : Pour 19.

Cotisation AMF :

Jean Crenn rappelle que la cotisation à l'Association des Maires du

Finistère dépend du nombre d'habitants de la commune. Le montant dû est de 0,28 € par 1 913 habitants soit 535,64 €. Vote : Pour 19.

Indemnité gardiennage église :

Le maire donne lecture d'une note du Ministère de l'Intérieur sur les indemnités pouvant être versées au titre des frais de gardiennage des églises. Le plafond est fixé à 117,10 € si le curé officiant est non résident, ce qui est le cas à Pencran. Vote : Pour 19.

Compte-rendu de visite des quartiers

Dans la découverte des limites nord-ouest de la commune, le 7 juin nous rencontrons les résidents des quartiers du Voas Glaz, Kerhamon et Coat-Guéguen.



Questions diverses

Installation de jeux :

Chantal Gouez fait un point sur les jeux pour enfants devant être installés à l'école et au bourg. La société Récréaboïs de Plabennec a été retenue pour son meilleur rapport qualité/prix.

La commission a opté pour 2 équipements :

- Une aire de jeux de 14x12m sera implantée sur l'ancien terrain de foot. Une structure (toboggan, panneau d'escalade, filet à grimper et tour) et 2 jeux sur ressort seront installés sur un sol gravillonné.

L'aire sera clôturée. 2 bancs et 2 tables de pique-nique compléteront l'ensemble. Le coût est de 15 394,36 € HT.

- A l'école seront installés une locomotive avec un wagon ainsi qu'un toboggan, le tout sur sol amortissant pour un coût de 11 964,02 € HT. Le coût total est de 27 358,38 € HT soit 32 720,62 TTC.

L'aire de jeux du bourg sera installée pour le 15 juillet, celle de l'école avant la prochaine rentrée scolaire. Vote : Pour : 19.

Rencontre jeunes :

Le 6 juin, les jeunes de la commune (11 - 17 ans) ont rencontré les représentants de la MPT de Landerneau. Ils ont souhaité la réouverture du foyer pour des projets d'activités ou comme lieu de rencontre.

Pour cela des travaux d'étanchéité, d'isolation et de peinture sont nécessaires. Comme ils l'ont souhaité, les jeunes seront associés à la peinture et à la décoration. Les travaux devraient débuter cet été afin de permettre l'ouverture du foyer à la rentrée.

Ecole :

Le nombre d'élèves augmente d'année en année. La question se pose de savoir si l'accueil des deux ans pourra se faire. Après étude des différentes combinaisons possibles, les institutrices envisagent la répartition suivante :

PS1 - PS2 = 11 +17 = 28	MS - GS = 24+ 6 = 30
GS - CP = 16 +10 = 26	CP+CE1 = 13+15 = 28
CE 2 = 27	CM1 - CM2 = 12+12 = 24

15 PS1 seraient acceptés, en privilégiant bien sûr les frères et sœurs des enfants déjà inscrits dans l'école. Les classes à effectifs chargés et double niveau ne facilitent pas le travail des enseignants, aussi demandent-ils un poste d'ATSEM à temps complet en GS-CP. Vote : Pour 19.

Questions:

Jean Crenn propose l'embauche d'un saisonnier durant l'été comme l'an passé. Cela permettra de remplacer les employés communaux en congés. Vote : Pour 19.

LA MAIRIE COMMUNIQUE

ETAT CIVIL :

Naissances : Florys LARGENTON, 10 rue des chênes, né le 26 juin 2008.

Mariages : Karine QUERE et Olivier TROADEC, Lesmoualc'h Bian, mariés le 20 juin 2008.

Décès : Michel LE BOT, 16 Keranhoat, 72 ans, décédé le 19 juin 2008.

URBANISME :

Permis de construire accordés :

VIGOUROUX Gaëtan, Kérroullé, maison d'habitation

Déclarations de travaux accordées :

DUIGOU Pascal, 13 rue Xavier Grall, création chambre et grenier

JOURDAN Jean-Luc, Le Bourg, abri à bois

LE GALL Gabriel, 1 rue Max Jacob, portail

KRAEMER Sébastien, 1 rue des Cerisiers, clôture

CHAPALAIN Patrick, 58 rue des Bruyères, clôture

HARTEREAU Vincent, 5 impasse des Roitelets, piscine



Rentrée scolaire 2008 :

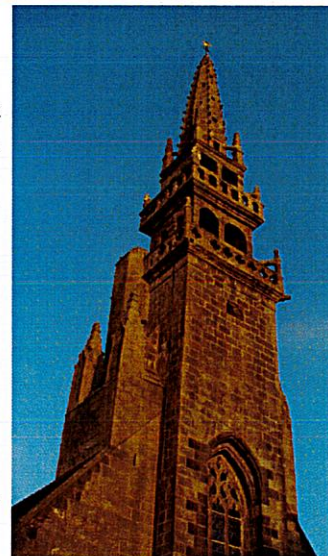
Afin de prévoir les effectifs de la prochaine rentrée scolaire, nous vous demandons d'inscrire vos enfants le plus rapidement possible. Les inscriptions sont à faire en mairie (apporter le livret de famille et le carnet de santé de l'enfant).

La rentrée des classes 2008-2009 aura lieu le mardi 2 septembre à 9h00.

Transports scolaires : Les cartes de cars scolaires pour la rentrée de septembre 2008 sont disponibles en mairie pour ceux qui prennent le car au Bourg et à Kerlois. Les lignes de Kermalguen et de Keranhoat desservies par les Cars de l'Elorn, doivent s'adresser directement aux Cars de L'Elorn à Landivisiau.

ESSAIS DE SONNERIES DES CLOCHES

Suite à différentes pannes répétées, la société MACE des Côtes d'Armor est intervenue fin juin pour remettre en état les deux cloches de notre clocher (remplacement de 3 moteurs électriques sur 4). En accord avec la mairie, les bénévoles de la paroisse souhaitent faire des essais le jeudi 10 juillet à partir de 10 h. Ces essais consistent à vérifier le bon fonctionnement dans les différents modes (volée, coup par coup, carillon, glas) et ne devraient pas durer plus de 30 minutes. Donc pas de panique, les cloches ne partiront pas à Rome et resteront bien à Pencran pour nos jours de joie et hélas pour nos jours de peine.



AVIS AUX NOUVEAUX ET ANCIENS PENCRAIS

Quand vous faites des travaux sur votre propriété, quand vous créez une nouvelle pelouse, quand vous tondez votre pelouse, nous vous demandons de déposer gravats, cailloux, et tontes de pelouses aux endroits appropriés :

- aire de déchets verts de Pencran pour les tontes uniquement
- déchetteries de Saint-Eloi à Plouédern et de Daoulas pour les gravats, cailloux, etc...

Centre de Loisirs « Les Korrigans » de la Roche-Maurice

Il reste encore de la place au CLSH "Les Korrigans" de La Roche-Maurice du 15 juillet au 1er août. Venez consulter le programme en mairie.

Le CLSH recherche une jeune personne (filles ou garçons) pour accompagner les enfants à la sortie du mercredi 9 juillet à la Récration des Trois Cures. Pour plus de renseignements contacter la mairie de La Roche-Maurice au 02 98 20 43 57

DIVERS



La caisse d'Allocations familiales du Nord-Finistère informe ses allocataires. La permanence administrative de la Caf à la Maison des services de Landerneau sera fermée du 14 juillet au 15 août.

Durant cette période, nous vous invitons à vous rendre aux autres points Caf, situés 1 rue Portzmoguer à Brest ou 16 rampe Saint Nicolas à Morlaix.

Pour obtenir des informations sur votre dossier ou sur les aides de la Caf, rendez-vous sur le www.caf.fr ou au 0820 25 29 10 (0.112€ la première minute puis 0.09€)

Votre point d'accueil rouvrira le mardi 19 août.

ADMR de Dirinon - Loperhet - Pencran - Saint-Urbain

Aide à domicile et aide à la famille

Contactez Annie CLOAREC, local ADMR - 11, Croix de Mission - DIRINON Tél : 02 98 07 34 .85

Télé-assistance (plus jamais seul(e))

Contactez Claude KERDRAON Tél : 02 98 85 12 26



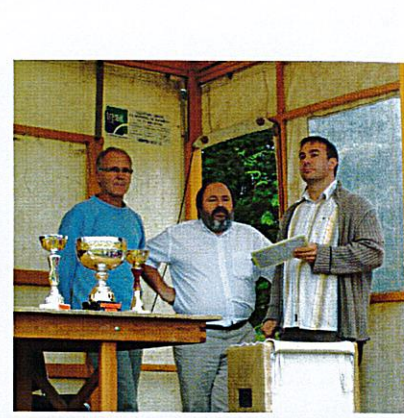
SABANA Concert le samedi 6 septembre 2008 à la Maison du Plateau - La Martyre. Soirée de solidarité pour aider l'association *MIGNOUNED SOLIDARITE RWANDA* à réaliser un projet d'acheminement d'eau au Rwanda.

VIE ASSOCIATIVE

COMITE DES FETES

Les Jeux inter-villages 2008 : Bravo Pencran !

7 juin 2008, jour de gloire pour Pencran. L'équipe de choc de notre commune a remporté les jeux inter-villages avec un point d'avance sur Tréflévenez, Le Tréhou et La Roche Maurice. Il est vrai que nous jouions à domicile, les épreuves s'étant déroulées sur le terrain de foot, mais cela n'enlève rien au courage, à la dextérité et à l'intelligence de nos représentants. Espérons que nous ferons aussi bien l'année prochaine !
Merci aux membres du comité des fêtes de Pencran et notamment sa présidente, Annie TOULLEC, pour leur organisation efficace. Ils ont même réussi à faire en sorte que les averses n'entament pas la bonne humeur des participants et du public.



FETES DE QUARTIERS

Le lotissement de Kerloës a créé l'association l'Estomac dans les talons, dont le but est de rassembler plusieurs fois par an les habitants du lotissement et leurs amis au cours d'une randonnée pique-nique, en lieu et place du traditionnel repas de quartier. L'association a organisé le 8 juin 2008, une sortie à l'île de Batz. Equipés de sacs à dos et chaussures de marche, les randonneurs, petits et grands ont fait le tour de l'île sous le soleil.



Samedi, l'allée des charmilles organisait sa troisième fête de quartier. Pour la première fois, elle se déroulait au mois de juin. A midi les "jeunes" avaient préparé un buffet de charcuterie et de salades. L'après-midi a été occupée par des parties de pétanque et de basket endiablées. Tout le monde s'est ensuite retrouvé autour des barbecues pour déguster saucisses et merguez avant de danser au rythme des musiques de Bayonne et de Bretagne.



PETITES ANNONCES

COULEUR CAFE

Horaires pour la période estivale :
Établissement fermé les samedi 12, dimanche 13 et lundi 14 juillet 2008. Restaurant fermé du lundi 4 août au dimanche 24 août 2008. Durant cette période le BAR-TABAC-PRESSE sera ouvert de 8H00 à 13H00 (sauf samedis et dimanches de 9H00 à 12H00). Réouverture normale le lundi 25 août 2008.
COULEUR CAFE : CONCOURS DE PETANQUE
Le samedi 26 juillet au Terrain de foot
En doublette - Inscription : 3 € par personne
Mise + 30 % - Jet du bouchon à 14 h 30.



Gilles GUILLOU

Entretien, dépannage, ramonage chaudières fioul
6, Allée des Charmilles - 29800 PENCAN
Tél : 02 98 85 27 21
Pensez à faire ramoner votre cheminée à bois avant l'hiver !

L'ILE AUX CHEVEUX

Le salon de coiffure sera fermé pour congés du lundi 28 juillet au lundi 18 août 2008 inclus.
Réouverture le mardi 19 août à 9h30. Tél : 02 98 85 17 47
Rappel : le salon est ouvert tous les lundis de 13h30 à 18h30 et fermé le mercredi.

Envie d'apprendre à jouer de la guitare ? Envie de découvrir d'autres styles ? Guitariste de l'option musique de lycée, donne cours particuliers de guitare (classique, folk, électrique) première quinzaine de juillet et août : 6 € / heure. Tél : 06 76 00 06 58.

Assistante maternelle agréée, sur Pencran, dispose d'une place fin août 2008 et d'une place en janvier 2009. sauf les mercredis et les vacances scolaires. maison avec jardin clos.
Tél : 02 98 85 18 20 - 06 67 01 75 57.

LE CONSEIL MUNICIPAL

ELECTIONS SENATORIALES

Conseil municipal du 27 juin 2008

Le décret N°2008.494 du 26 mai 2008 portant convocation des collèges électoraux pour les élections sénatoriales le dimanche 21 septembre 2008 fixait la date de l'élection préalable des délégués des conseils municipaux au 27 juin 2008. Aussi, le conseil s'est réuni à 19h sous la présidence de Jean Crenn, maire, pour l'élection des délégués du conseil municipal aux élections sénatoriales.

Ont été élus comme délégués :

- Jean CRENN
- Régine PINVIDIC
- Jean-Pierre LE BOURDON
- Stéphane HERVOIR
- Chantal GOUZ

Ont été élus comme suppléants :

- Jeannine MARTIN
- Lucien VIGOUROUX
- Annick FRIHA



L'Elorn sous le pont de chemin de fer au Voas Glaz

Mise en place du CCAS le 17 juin 2008

Les membres du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) se sont réunis le 17 juin 2008 à 20H30 sous la présidence de Jean CRENN, maire.
Etaient présents : Mesdames GUEVEL Marguerite, HOUPPIER Martine, PERENNOU Marie-Louise, Messieurs BARON Jean, PECHIN Claude, TOURBOT Louis, membres nommés et Mesdames DRESEN Annie, EMILY Roseline, Messieurs GUEVEL Jacques, PETTON Eric, PAUGAM Jacques, membres élus.
Absent : LUCAS Hervé, membre élu, excusé.

1 - Comptes administratifs 2007

Le maire présente les comptes administratifs de l'année 2007 qui font ressortir en investissement un excédent de 10 876,50 € et en fonctionnement un excédent de 2 202,61 €.

2 - Affectation du résultat 2007

Les excédents 2007 sont affectés à l'unanimité, en totalité :
En investissement (10 876.50 €), et en fonctionnement (2 202.61 €).

3 - Budget primitif 2008

Le maire propose le budget de fonctionnement équilibré à 5 102.00 € et le budget d'investissement équilibré à 13 900.00 €.

4 - Questions diverses

Election d'un vice président : Jean CRENN demande si dans le conseil d'administration il y a un candidat parmi les membres élus ou les membres nommés. Personne ne se portant candidat, il propose la candidature de Roseline EMILY qui est élue.

5 - Aide d'urgence

Afin d'éviter de réunir le conseil d'administration à chaque demande urgente de personnes en grande difficulté, celui-ci donne pouvoir au maire de débloquer des sommes dont la valeur ne peut dépasser 150€.

DISTINCTION HONORIFIQUE

Marie-Françoise LE GUEN a reçu les insignes de chevalier de l'ordre national du mérite



Vendredi 13 juin 2008, Marie-Françoise LE GUEN, conseillère générale du canton de Landerneau a reçu les insignes du grade de Chevalier dans l'Ordre National du Mérite. La médaille lui a été remise par Louis COZ, conseiller général du canton de Plabennec, en présence de Jacques LE GUEN, député du Finistère, au nom des services rendus à la commune de Pencran en tant que maire et au département du Finistère en tant que conseillère générale.

L'ordre national du mérite a été institué en 1963 par le général de Gaulle. Il récompense les *mérites distingués*, militaires ou civils, rendus à la Nation française. Il remplace d'anciens ordres ministériels et coloniaux. Sa création permet de revaloriser l'ordre national de la Légion d'honneur pour récompenser les *mérites éminents*. Il comprend également trois grades : Chevalier, Officier et Commandeur, et deux dignités : Grand Officier et Grand-Croix. L'Ordre National du Mérite arrive en quatrième position des principales distinctions françaises derrière l'Ordre de la Légion d'Honneur, l'Ordre de la Libération et la Médaille militaire.
À noter : tous les premiers ministres sont élevés, par le Président de la République, à la dignité de Grand-Croix de l'Ordre National du Mérite après six mois de fonction.



VIE ASSOCIATIVE

US PENCRA

Le samedi 14 juin, s'est déroulée la seconde édition de la kermesse du club. Au programme de l'après-midi, ateliers et jeux pour les plus jeunes tels que parcours du combattant, vélo désarticulé, tirs de précision, lancer d'œufs, plaques à trous.... Par la suite les plus jeunes joueurs et futurs joueurs accompagnés des encadrants ont disputé de petits matchs pour montrer l'étendue de leur talent déjà prometteur. Pour terminer l'après-midi, une initiation au football gaélique s'est tenue sous la houlette d'un responsable du club de Merdrignac (22) et de Benoît Calvez (ancien joueur du club). Merci à eux pour avoir fait découvrir ce sport à la plupart des participants. Enfin dans la soirée, un « moules frites » était proposé à tous et a réuni près de 120 personnes grâce à une recette succulente tenue secrète par l'USP. Les ingrédients les plus importants restent sans conteste : bénévolat, implication et bonne humeur.



A très bientôt à tous et bonne trêve...



TENNIS DE TABLE - BADMINTON

L'Assemblée Générale du club "Badminton-Tennis de table" s'est tenue le Samedi 07 Juin. Le club compte 61 licenciés : 46 badistes (24 adultes et 22 jeunes) et 15 pongistes (9 adultes et 6 jeunes). La section badminton a 3 équipes engagées dans le championnat Ufolep (2 mixtes + 1 homme) ; tout comme la section tennis de table avec également 3 équipes en Ufolep. Au cours de l'année 4 animations ont été organisées :
- Novembre : Organisation du championnat individuel départemental de tennis de table UFOLEP.
- Janvier : 2ème tournoi interne et goûter des rois.
- Mars : Vide grenier.
- Juin : 1er tournoi interne déguisé.

Ainsi s'achève la saison sportive 2007-2008 du club qui retiendra les excellents résultats des différentes équipes, avec en prime cette année, la participation au championnat de France UFOLEP B à Estaires de Marion et Nadège pour le tennis de table et également, cerise sur le gâteau, une finale consolante badminton pour l'équipe mixte 1. Félicitations à toutes et tous et bonnes vacances. Une permanence signatures de licences se tiendra le lundi 1er septembre à la salle des sports à partir de 19 heures.

GYM CLUB

Jeudi soir avait lieu l'assemblée générale du GYM CLUB de PENCRA. Le bilan de la saison qui s'achève a été présenté. Le club compte 86 adhérentes. Les cours de step ont lieu le lundi soir, les cours de gym tonic le mercredi soir et les cours de gym douce le jeudi matin. Au cours de l'année, deux manifestations ont été organisées : un goûter de Noël en décembre et un thé dansant en février. La reprise se fera le lundi 15 septembre. Les cours se dérouleront aux mêmes jours et horaires que cette année. Les inscriptions auront lieu le mercredi 10 septembre de 19h à 20h à la salle polyvalente de Pencra. L'élection du bureau a également eu lieu. Présidente : Anne-Louise MARC, vice présidente : Elise CORNEC, trésorière : Séverine DANGELSER, secrétaire : Sophie GELEOC. L'assemblée s'est clôturée par un apéritif et un buffet au restaurant " Couleur Café ".

Election du comité :

Pour la saison 2008-2009, les membres du bureau ont élu un nouveau comité directeur :

Co-Présidents : Robert Corbé et Olivier Caroff

Vice président Jeunes : Marcel Crenn

Secrétaire : Fred Sanquer

Secrétaire adjoint : Tanguy Corbé

Trésorier : Jean-Claude Larvor

Trésorier adjoint : Joël Douarin

De nouvelles commissions ont également été mises en place :

Responsable commission animation : Benoît Caroff

Commission technique jeunes : Lionel Bian

Commission partenariat : Loïc Quéméré

Nouvel entraîneur :

Le comité annonce l'arrivée d'un nouvel entraîneur en charge des seniors pour la saison prochaine. Il s'agit de Gilles Le Guen, ancien joueur au club. Il sera accompagné par Jack Joncour qui prendra en charge l'équipe B. Les entraînements seniors et 18 ans reprendront le lundi 4 août.

Equipes de jeunes :

Le club recherche toujours des joueurs nés en 1990, 1991 et 1992 pour compléter son effectif 18 ans. Contacter rapidement Johan Thil au 06.78.88.30.54.

Pour les nouveaux joueurs et joueuses jeunes souhaitant intégrer l'USP Pencra l'année prochaine, Lionel BIAN (06.86.50.43.03) se tient à votre disposition pour tout renseignement. Accueil des enfants à partir de l'année de naissance 2003.

Afin de permettre la repousse de la pelouse des terrains de sports, il est interdit d'y jouer pendant l'été.



VIE ASSOCIATIVE

GENERATION ESPOIRS TILLOUGUITE

L'assemblée générale ordinaire de l'association a eu lieu le 29 juin. Mohamed NACIRI, président, a remercié les différents donateurs, puis a rappelé l'objectif de l'association. Située dans le Haut Atlas marocain, la commune de TILLOUGUITE est située à 250 km de Marrakech et ses habitants vivent pauvrement. L'association soutient le développement de la Maison de bienfaisance qui abrite 30 garçons de la région, l'éducation et la scolarisation, l'aménagement d'une salle multimédias. Elle organise aussi des tournois de foot qui sont l'occasion de grands rassemblements. Cet été un fourgon mis à disposition de l'association, partira avec des ordinateurs, des livres, des fournitures scolaires et des vêtements.



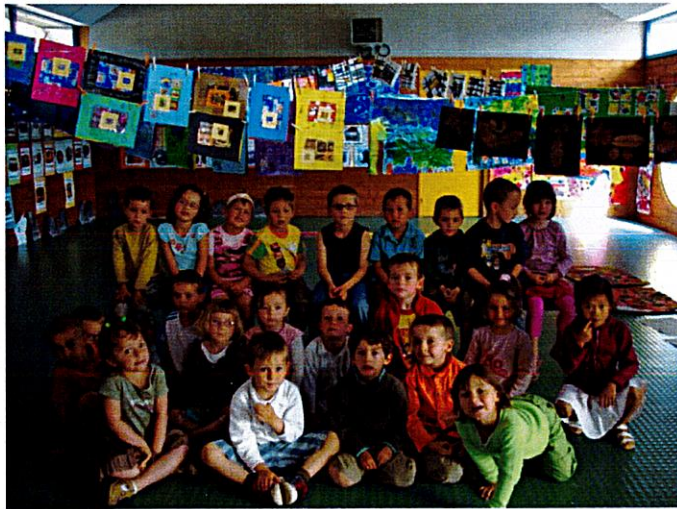
CLUB DES AINES

Le mercredi 21 mai, le club a passé une magnifique journée dans la région de Pouldreuzic. Le car a quitté Pencra à 8h40 et est passé par Irvillac où nos amis se sont joints au groupe. Nous étions 38 personnes à prendre la direction de Pouldreuzic. Le matin nous avons visité le musée Hénaff. C'est un nouvel espace muséographique consacré au pâté Hénaff et à son univers : l'entreprise, son histoire, ses produits dont son célèbre pâté de porc. Une dégustation a été offerte pour clôturer la visite. Puis nous avons été très bien accueillis au restaurant Breiz Armor. Déjeuner très convivial avec beaucoup d'humour. Ensuite ce fut la visite du musée de l'Amiral où plein de surprises nous attendaient. Visite guidée qui fait voyager à travers le monde fascinant de la mer, l'univers féérique des coquillages, des oiseaux du bord de mer, collection superbe de fossiles marins et le monde des requins ; espèces rares et intrigantes qui font la beauté de notre planète. Au retour, le chauffeur du car nous a fait découvrir de magnifiques paysages en passant par la pointe de la Torche et le port de St Guénolé avec ses étranges rochers. Nous sommes arrivés à Pencra vers 19h30, tous heureux d'avoir passé une si belle journée.



ECOLE DE PENCRA

Durant le mois de juin s'est tenue dans la salle de motricité de l'école publique de Pencra une exposition d'arts plastiques. Il s'agissait de divers travaux réalisés par les élèves des 3 classes de maternelle durant toute l'année scolaire. Autour des thèmes tels que la nuit, la ferme, les formes et les lignes, les élèves se sont essayés à différentes techniques (le pastel, la gouache au couteau, l'utilisation de matériaux naturels, des maquettes...). Une exposition riche en couleurs qui a ravi les petits artistes et les grands.



MPT

La démonstration de fin d'année des enfants pratiquant l'art du cirque à Pencra.

Le mercredi 18 juin 2008, les enfants pratiquant les arts du cirque tous les mercredis de l'année dans la salle des sports de Pencra présentèrent une composition de leur cru résumant leur activité.

Les parents purent admirer des prouesses physiques (acrobaties, poutre...), des numéros visuels et le talent de pantomime de tous ces apprentis artistes. Un verre de jus de fruit couronna le tout. Bravo aux enfants et aux jeunes adultes qui les ont encadrés toute l'année.

PAROISSE

Festivaté

Lors de leur dernier temps fort de l'année, 50 enfants de l'éveil à la foi et du caté de l'ensemble paroissial Dirinon-Pencra, se sont rendus à la MAPA de Dirinon. Ils ont chanté quelques chants appris dans l'année. Ils ont offert des compositions florales qu'ils ont réalisées le matin même. Les résidents les ont remerciés chaleureusement par des bonbons. Les inscriptions pour l'année 2008.2009 auront lieu au presbytère de Dirinon le vendredi 5 septembre de 17h30 à 19h30 et le samedi 6 septembre de 10h à 12h. Se munir du livret de famille catholique si vous en possédez un. Eveil à la foi : 3 à 7 ans (5 rencontres dans l'année le samedi matin de 10h à 12h) Catéchèse : CE2-CM1-CM2 (9 temps forts le samedi matin de 9h à 12h).

